

**COMMUNE DE RÉMUZAT****DEL- 15 -14122023****Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 026-212602643-20231214-DEL_15_14122023-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 08/12/2023
AUBERY Chantal	X				
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : D VIGNES
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		Delphine VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	9				

OBJET : reversement d'un don à une association

Monsieur le Maire fait part d'un don de 200€ par un particulier.
Il propose de reverser cette somme à une association.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de reverser ce don de 200€ à l'association CHRYSALIDE

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Delphine VIGNES

Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

